

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/11990
19 février 1976
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 18 FEVRIER 1976, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA TURQUIE AUPRES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une lettre datée du 18 février 1976, qui vous est adressée par M. Nail Atalay, représentant par intérim de l'Etat fédéré turc de Chypre.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la Turquie
auprès de l'Organisation
des Nations Unies,

(Signé) Ilter TURKMEN

Annexe

Lettre datée du 18 février 1976, adressée au Secrétaire général
par M. Nail Atalay

Je souhaiterais formuler, au sujet de la récente campagne de publication de lettres lancée par le représentant de la communauté chypriote grecque auprès de l'Organisation des Nations Unies, les observations générales qui suivent.

Chacun sait que le représentant chypriote grec a coutume d'assaillir l'Organisation des Nations Unies de lettres inutiles et fallacieuses, qui sont un tissu des mensonges les plus impudents sur l'attitude des autorités de l'Etat fédéré turc de Chypre. Il est à la fois lassant et extrêmement regrettable qu'il agisse de la sorte toutes les fois que l'on se trouve à la veille d'entretiens communautaires.

On comprend mal pourquoi, alors que l'administration chypriote grecque qu'il est censé représenter accepte - de bonne foi, nous voulons l'espérer - de participer aux entretiens intercommunautaires, le représentant de la communauté chypriote grecque choisit de recourir à ce genre de tactique. Cette façon d'agir est révélatrice ou bien de l'aversion qu'une solution pacifique inspire au représentant chypriote grec, ou bien du manque de sincérité de l'administration qu'il représente à cet égard.

J'exprime une fois de plus l'espoir sincère que l'administration chypriote grecque et son représentant auprès de l'Organisation des Nations Unies reconnaîtront finalement la nécessité de ne pas tenter de perturber les négociations intercommunautaires, chaque fois que la situation semble évoluer de façon positive et encourageante. Le représentant chypriote grec aurait été mieux inspiré et beaucoup plus convaincant s'il avait, une fois au moins, fait preuve de patience et attendu la fin des entretiens intercommunautaires qui se déroulent actuellement.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le représentant par intérim de l'Etat
fédéré turc de Chypre,

(Signé) Nail Atalay

